

Ateliers auto,
moto,
motoculture

inrs

VAPEURS D'ESSENCE

Les bonnes pratiques
à adopter



La composition des essences a été largement modifiée au cours des années. Toutefois, parmi les hydrocarbures que les essences contiennent, on retrouve toujours du benzène.

Le benzène est un produit dangereux*, cancérogène pour l'homme. Il pénètre dans le corps par inhalation, par ingestion ou par contact cutané. Les vapeurs d'essence agissent sur le système nerveux et provoquent des troubles graves de la formule sanguine.

* Tableaux des maladies professionnelles du régime général n° 4, 4 bis et 84.



LES BONS GESTES, POUR SE PROTÉGER !



Limitez l'exposition aux vapeurs d'essence

- Utilisez une fontaine de dégraissage pour le nettoyage des pièces.
- Vidangez un réservoir plein avant dépose.
- Faites chuter les pressions avant intervention sur circuit ou réservoir.
- Récupérez les écoulements dans un bac de rétention proche.
- Stockez l'essence récupérée dans des récipients dédiés bien fermés et étanches.
- Substituez l'essence par un carburant moins dangereux (essence alkylate pour le matériel de motoculture).

Protégez votre visage et vos mains

- Utilisez un pare-face pour faire écran aux projections.
- Portez vos gants. Les gants en nitrile sont résistants aux hydrocarbures et permettent des opérations fines. Ils sont préférables aux gants en latex, poreux et fragiles.

Évitez les souillures d'essence

- Lavez-vous bien les mains et les ongles régulièrement avec un savon liquide professionnel.
- Préférez les essuie-mains jetables.
- Faites laver régulièrement vos vêtements de travail.
- Ne fumez pas, ne vapotez pas, ne buvez pas et ne mangez pas dans l'atelier.

Limitez les émanations d'essence

- Récupérez les déversements accidentels d'essence avec un produit absorbant spécifique.
- Jetez les chiffons imbibés d'essence dans des poubelles fermées. Ne les gardez pas en poche.

Ventilez l'atelier

- Captez directement les vapeurs d'essence à la source.
- Mettez en place une ventilation générale en complément afin d'évacuer la pollution résiduelle.



Attention aussi au risque incendie et explosion !

Supprimez toute source d'inflammation : étincelles, flammes, cigarettes, surfaces chaudes...

Prévoyez des extincteurs.

Élaborez des consignes de sécurité incendie : procédures d'évacuation et d'intervention, formation du personnel et exercices...

VOUS RESPIREZ DES VAPEURS DE BENZÈNE CHAQUE FOIS QUE :

- vous faites tourner un moteur à essence ;
- vous aspirez ou soufflez sur des éléments de moteur ;
- vous vidangez un réservoir ;
- vous démontez un carburateur ;
- vous changez un filtre à essence.

N'OUBLIEZ PAS QU'IL EST DANGEREUX ET INTERDIT :

- de dégraisser des pièces à l'essence ;
- d'utiliser des chiffons imbibés d'essence ;
- de vous laver les mains à l'essence.

Gerçures, irritations des yeux
et de la peau, dermatoses,
anomalies sanguines, anémies,
leucémies... Que faire ?

Les services
prévention des Carsat,
Cramif et CGSS
peuvent vous aider.

Parlez aussi à votre
médecin du travail.



Institut national de recherche et de sécurité
pour la prévention des accidents du travail
et des maladies professionnelles
65, boulevard Richard-Lenoir 75011 Paris
Tél. 01 40 44 30 00 • info@inrs.fr

Édition INRS ED 6542

1^{re} édition (2024) révisée en juin 2025 | 5 000 ex. | ISBN 978-2-7389-2921-1
Conception graphique et illustration : Françoise Maurel - Imprimerie Monsoise

L'INRS est financé par la Sécurité sociale
Assurance maladie - Risques professionnels

www.inrs.fr   